



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Simplimmat.gouv : application pour smartphone pour déclarer la cession d'un véhicule et demander votre nouvelle carte grise

[Accéder au Service en ligne](#)

Simplimmat est l'application officielle de l'État pour simplifier les démarches administratives des**particuliers qui vendent ou achètent un véhicule d'occasion.**

Le vendeur et l'acheteur **réalisent ensemble la déclaration de cession.**

La procédure est totalement sécurisée et dématérialisée (il n'est pas nécessaire de remplir un formulaire cerfa papier).

L'acheteur peut commander sa nouvelle carte grise dans la foulée et obtenir immédiatement son certificat provisoire d'immatriculation (CPI).

Attention

L'application prend en charge uniquement les véhicules immatriculés au nouveau format (AA-123-AA) et les véhicules de type VP, TM, QM, QLEM, CL, CYCL, CTTE, MTL, MTT1 ou MTT2.

Il s'agit des voitures particulières, tricycles et quadricycles, cyclomoteurs à 2 ou 3 roues, ainsi que des motocyclettes.


AGGLOMERATION
Luberon Monts de Vaucluse
Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon
Tél. : 04 90 78 82 30



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R66200>